



Ollières, le 29 avril 2026

Le maire

Aux

Membres du Conseil Municipal

**CONVOCATION DES MEMBRES DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OLLIERES**

Bonjour à toutes et tous,

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, je vous informe qu'un point supplémentaire est ajouté à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal du 5 juin 2026 à 9h30.

15 - Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) à la suite des élections municipales du 15 mars 2026.

Les autres points inscrits à l'ordre du jour demeurent inchangés.
Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le maire,
M. Olivier BARTHELEMY.-